

LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

5 Avril 2014 – N° 103 Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire

• 02 41 51 73 79

• georges.douspis@wanadoo.fr - www.lalibrepensee.com

SOMMAIRE :

- P 1 = - In memoriam Marc Blondel.
- P 2 - 3 = - Conférence sur James Combier par G. Blandin
- P 3 = - Calendrier.
 - Repas de mécéants – Vend. 18 avril – Gennes.
 - Congrès départemental de la LP 49. 15 juin 2014.
 - Adhésion à la Libre Pensée.

IN MEMORIAM Marc BLONDEL

Introduction à la conférence du 21 mars dernier

J'avais prévu de consacrer l'introduction de cette conférence du Groupe James Combier de la Libre Pensée de Saumur à l'évocation de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, c'est à dire au second Empire, à la Commune et à la Troisième République, car c'est le cadre historique dans lequel ont travaillé ces élus de la République que furent Prosper Deshayes et James Combier. Mais les événements en ont décidé autrement.

En effet, notre président, le président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, Marc Blondel, est décédé dimanche dernier.

Marc Blondel fut toute sa vie un combattant au compte des intérêts des travailleurs, des salariés, bref, de la classe ouvrière, lui qui était issu d'une famille de mineurs du nord de la France.

Toute sa vie fut consacrée à la défense et à l'extension des acquis sociaux, à l'amélioration des conditions de travail et à l'augmentation des salaires, toutes choses qui permettent au salarié qui n'a que sa force de travail à vendre pour survivre, de vivre un peu moins mal, et si possible un peu mieux. Et nous ne sommes pas si loin de l'œuvre d'un James Combier dont notre ami Gino Blandin nous parlera bientôt, un James Combier qui fonda avec ses amis une boulangerie mutualiste à Saumur afin d'offrir du pain de bonne qualité aux travailleurs locaux qui ne mangeaient pas toujours à leur faim.

Marc Blondel milita très jeune comme syndicaliste à la CGT-Force Ouvrière. Il en gravit tous les échelons et devint en 1989 son secrétaire général. Ses positions intransigeantes lui valurent bien des inimitiés, voire des haines inexpiables et des flots de calomnies de la part de ceux qui y étaient intéressés mais aussi, malheureusement, de la part de ceux dont la pensée se coule sur le moule de l'idéologie dominante en dehors de toute réflexion indépendante.

En 2004, arrivé au terme de son dernier mandat, il prend du recul par rapport au syndicalisme, non pour se retirer sur son Aventin et contempler du haut de sa tour d'ivoire la vaine agitation du monde d'ici bas, mais pour laisser les mains libres à son successeur et fils spirituel, Jean Claude Mailly.

Il s'engage alors dans un ultime combat qu'il mènera jusqu'à son dernier souffle. Libre penseur depuis toujours, il accepte la présidence de la Fédération Nationale de la Libre Pensée. Dès lors il organise la lutte pour la défense de la laïcité et de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'Etat. Avec la même résolution que dans son passé de syndicaliste, il milite sans trêve ni repos pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple au cours de la guerre de 14/18. A l'image de James Combier et Prosper Deshayes, il œuvre chaque jour contre le cléricalisme et les obscurantismes de toutes natures, pour l'École laïque, pour la science et le savoir.

C'est pourquoi, en tant que président du Groupe James Combiér de la Libre Pensée de Saumur, j'ai voulu dédier cette conférence à sa mémoire.



JAMES COMBIÉR **(1842-1917)**

James Combiér est né le 09 avril 1842 à Saumur. Son père dirige la distillerie qu'il a fondée (et qui existe toujours aujourd'hui). James quitte l'école à quinze ans pour se former sur le tas. Il voyage dans toute l'Europe et, à cette occasion, il rencontre à Paris les milieux d'opposition à Napoléon III. C'est en fréquentant le Quartier Latin qu'il fait la connaissance de Gambetta, son mentor en politique.

A 22 ans, James Combiér devient franc-maçon. Il intègre la loge saumuroise La Persévérance. La Franc-maçonnerie est alors le seul organisme de taille à s'opposer à l'Église catholique, cette dernière s'efforçant, depuis la signature du Concordat, légalement ou non, de retrouver ses prérogatives d'avant la Révolution. À Saumur, la Persévérance ouvre une boulangerie mutualiste dont Combiér est le gérant. Elle crée également un cours pour adultes. Mais le champ où la loge va porter son attaque est celui des enterrements civils. Le scandale qu'ils suscitent est immense mais l'élan est populaire : six cents personnes assistent aux obsèques civiles de Charles Delaunay, un conseiller municipal et ami de Combiér, le 15 mai 1869.

James Combiér entre dans la vie politique saumuroise cette même année, à la faveur des élections législatives qui ont entraîné la démission du maire Charles Louvet. Il entre au conseil municipal et va, pendant dix ans, ronger son frein dans des équipes de républicains modérés. A cette époque, c'est le préfet qui désigne le maire. Il faut attendre la démission de Mac-Mahon pour que les Républicains s'affirment et prennent enfin les rênes du pays. C'est le préfet Demangeat, un républicain, qui nomme James Combiér maire de Saumur en 1879.

Aussitôt, Combiér fait interdire les processions religieuses dans la ville, appliquant par là l'article organique n° 45 du Concordat. Cet événement a un retentissement immense dans tout l'Ouest de la France. À partir de là, Combiér, fidèle à sa conception de la laïcité et du service public va intervenir dans tous les domaines où l'Église s'était indûment installée. Il fait décrocher les crucifix dans les classes des écoles publiques. Il remplace les religieuses par des institutrices laïques dans les écoles communales. En l'espace de trois ans, il réussit à laïciser totalement l'enseignement public féminin. Il fait construire une nouvelle école de filles, rue Cendrière. Il fait expulser les pères de Chavagnes qui s'étaient installés dans le quartier de Fenêt sans autorisation et qui entendaient faire revivre le pèlerinage des Ardilliers. Il s'efforce de laïciser le personnel de l'Hôpital mais rencontre, là, l'opposition du chirurgien chef de l'établissement. Il confie la gestion du Bureau de Bienfaisance à des laïques. Son action ne se limite pas à l'application de mesures anticléricales, il s'attache à conférer à la fête nationale du 14 juillet un grand prestige. Il préside également à la fondation du collège de jeunes filles.

James Combiér bénéficie alors d'un solide soutien populaire. Aux élections municipales de 1881, sa liste emporte tous les sièges. L'année suivante, le mode de désignation des maires ayant changé, il devient le premier maire élu de Saumur. Par contre, si les électeurs le soutiennent dans sa ville, il n'en est pas de même dans le reste du canton. James Combiér fait peur aux ruraux et ne parviendra jamais à se faire élire député.

Déçu sans doute, il démissionne une première fois en 1885 mais redevient maire l'année suivante. Il se fourvoie – il le reconnaîtra plus tard – dans l'épisode du général Boulanger. Il fait un don de 20 000 francs à la Ligue des Patriotes qui soutient le général, ce qui lui vaut le début de ses ennuis familiaux. Ses associés, et en particulier son beau-frère Jules Cazal, l'accusent de ponctionner la trésorerie de la distillerie. En 1892, James Combiér préside son dernier conseil

municipal et se retire sans démissionner. Le 26 décembre de la même année, le docteur Peton est élu maire de Saumur. James Combié se retire alors à Paris.

On connaît peu de choses sur la fin de sa vie. Il démissionne de la loge la Persévérance en 1902. Deux ans plus tard, un conseil de famille l'écarte de la gestion de la distillerie. Il termine son existence à Paris, au n° 23 boulevard Malesherbes, le 14 mai 1917, oublié de tous. Ses filles, qui ont complètement renié l'action de leur père, pour racheter ses torts, entre autres, lui font donner des obsèques religieuses à l'église de la Madeleine. Ce sont elles également qui feront poser une croix sur le caveau familial dans le cimetière de Saumur.

Ainsi vécut cet homme remarquable qui avait eu le courage d'affirmer haut et fort ses convictions de libre-penseur.

Gino Blandin



PLUSIEURS RENDEZ-VOUS dans notre agenda

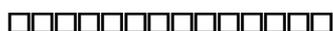
☆☆ **Repas de mécréants** : arrosé comme il se doit.

Vendredi 18 avril - 19h 30 - Le Moulin de Sarré – Gennes .

Inscrivez-vous dès maintenant!

☆☆ **Congrès de la Fédération départementale:**

Dimanche 15 juin – Bourse du Travail à Trélazé, à partir de 9 heures.



- **Visitez le site national de la Libre Pensée** : www.fnlp.fr/
- **Site LP Saumur** : “lalibrepensee.com”. **A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.**



- **Comment adhérer à la Libre Pensée ?**

Bulletin d'adhésion

- **Nom** :
- **Prénom** :
- **Adresse** : **Rue** :

Code postal :

Ville :

A renvoyer à : G Douspis - 3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire